



Compte rendu de l'atelier mensuel des projets Mardi 21 janvier 2020

31 personnes présentes, 8 excusées

2 personnes participent pour la première fois :

- Murielle : a participé à une soirée de présentation de l'action du Collectif au bar La Bascule à Rennes en décembre dernier. Plutôt citadine, elle vient pour découvrir le Collectif et voir comment elle pourrait s'y investir ;
- Jean-Paul : agriculteur à Maure de Bretagne (35), s'est converti en bio suite à des problèmes de santé et à la veille de la retraite, se bat pour transmettre sa ferme en bio et pour transmettre ses convictions.

1- Vie du Collectif

Assemblée Générale 2020 :

Elle aura lieu le **samedi 28 mars** à NEUILLAC (56) près de PONTIVY de 9h30 à 17h.

Matin : AG statutaire

- Préparation des rapports : *Michel B., Henri B.*
- Accueil des participants : *Marie Jeanne H, Jacqueline B*

Déjeuner : des contacts ont été pris avec une crêpière qui viendrait avec 4 ou 5 biligs.

- Equipe de préparation : *Annick L., René L., Denis R., Françoise C., Brigitte R.*

A la prochaine réunion (4 mars), nous partagerons les tâches : apéritif, desserts, café, boissons

Table-ronde :

Thèmes envisagés :

- Comment gagner la bataille de l'opinion dans la lutte contre les pesticides ? avec la participation de Gilles LUNEAU (journaliste et écrivain).
- Avec des témoignages de paysans, associations, élus de terrain... qui montrent que l'on peut se passer des pesticides dès maintenant.

Conférence-débat sur l'agroécologie

Après une première soirée sur l'évolution de l'agriculture bretonne le 25 novembre dernier, nous organisons une conférence-débat sur l'agroécologie comme moyen de reconstruire une agriculture sur des bases choisies.

Cette conférence – débat intitulée :

"Créer une ferme bio, sol vivant, autonome"

sera animée par Guy QUEGUINER, vétérinaire en Centre-Bretagne et membre de notre Collectif.

**30 janvier à 20h
Salle de l'estacade
à BETTON (35)**



**CONFERENCE – DEBAT avec
Guy QUEGUINER**

**L'agroécologie, pour reconstruire
une autre agriculture**

Cette conférence - débat intitulée "Créer une ferme bio, sol vivant autonome" sera animée par Guy QUEGUINER, vétérinaire en Centre-Bretagne et membre de notre Collectif.
Destinée à un public non spécialiste qui cherche à réfléchir à des alternatives à l'agriculture conventionnelle actuelle, elle permettra d'aborder un ensemble d'aspects à la fois théoriques et pratiques :

- comprendre les mécanismes de la fertilité naturelle,
- l'impact de l'activité humaine (notamment agricole) sur le climat,
- reconstruire l'agriculture à partir de bases choisies,
- la ferme de base en agroforesterie.

Elle tentera d'ouvrir le champ à de nouvelles perspectives : vers quels choix individuels, choix de société souhaitons-nous nous orienter ?

**Jeudi 30 janvier 2020 à 20h
salle de l'Estacade, derrière la Mairie
Place Charles de Gaulle
35830 BETTON.**

Financement participatif :

Lancé le 10 décembre : [Victimes des pesticides, ils ont besoin de nous](#) avec un objectif de 10 000 € fin mars 2020.

A ce jour : 8220 € et 80 contributeurs.

→ faire une relance sur les réseaux sociaux, sur notre compte twitter et en direction des sympathisants du Collectif

Relance des adhésions 2020

L'année 2019 s'est close avec 300 adhérents, soit une progression de presque un tiers sur un an.

Penser à renouveler en 2020.

Création d'une cellule militaire pour surveiller les opposants à l'agro-industrie

Le gouvernement veut « faire taire tous ceux qui mènent des actions symboliques contre le système de l'agriculture industrielle », qualifié d'« agribashing » par la FNSEA.

Il vient de créer fin octobre la cellule de renseignement appelée « Demeter » du nom de la déesse des moissons, rattachée à la gendarmerie.

Notre Collectif s'est associé à une tribune de presse, pour dénoncer la création de cette cellule de renseignement.

<https://reporterre.net/Le-gouvernement-cree-une-cellule-militaire-pour-surveiller-les-opposants-a-l-agro-industrie>

Déclaration de renonciation aux remboursements de frais 2019

Tous les adhérents ayant effectué des frais au titre du Collectif (déplacements, achats ou prise en charge) peuvent envoyer la liste de ceux-ci, leur justification, le montant **avant fin janvier 2020** en utilisant le formulaire à [télécharger ici](#):

henri.busnel@laposte.net

Le montant de ceux-ci seront déductibles des impôts 2019 à hauteur des 2/3.

2-Soutien aux victimes des pesticides :

Albert et Jacques, atteints de parkinson

Paysans à la retraite, ils habitent tous les deux aux limites de l'Ille et Vilaine et du Morbihan, sont atteints de parkinson depuis environ 1997 et ont appris fin 2018 par des membres du Collectif qu'ils avaient probablement droit à être reconnus en maladie professionnelle ; chose faite fin 2019 avec l'attribution d'une rente de 750 € qui double pratiquement leurs revenus.

La parution d'un article de l'AFP relatant leur histoire, repris par de nombreux journaux, suivi d'un reportage sur FR3 Bretagne a eu un grand écho :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/morbihan/pesticides-jacques-albert-agriculteurs-atteints-maladie-parkinson-racontent-leur-solitude-1767707.html>

https://www.lepoint.fr/societe/pesticides-la-solitude-des-agriculteurs-malades-de-parkinson-28-12-2019-2355008_23.php

Depuis le 30 décembre 2019, plus d'une vingtaine de paysans bretons atteints de parkinson (ou leurs proches), ont découvert qu'ils avaient peut-être droit à être aussi reconnus en maladie professionnelle ; ils nous ont contactés pour être accompagnés dans cette démarche de demande de reconnaissance.

Du jamais vu pour notre Collectif ! Ce fait montre à nouveau l'immense décalage qu'il y a entre le nombre de demandes faites et le nombre d'ayant-droits.

Cela s'explique par le fait que les MSA n'informent pas leurs cotisants de ce droit.

Nous organiser pour faire face à la demande

Depuis 4 ans, ce sont environ 130 personnes qui se sont adressées à l'association et 23 qui ont été reconnues avec notre aide. Environ une quarantaine de dossiers sont en cours.

Nous soutenons des personnes atteintes de maladies inscrites dans les tableaux de maladies professionnelles (parkinson, lymphôme non hodgkinien, myélôme, leucémie lymphoïde chronique, hémopathies), mais aussi des maladies hors tableau (prostate, tumeur cérébrale, colon...).

Les démarches auprès de la MSA (ou la CPAM parfois) jusqu'à l'attribution de la rente, dure au minimum un an.

Toutes nécessitent un suivi rigoureux, certaines se déroulent sans difficulté, d'autres nécessitent le soutien de notre avocat.

Aussi avons-nous décidé de :

- former autour de *Michel*, un groupe de suivi des dossiers ; il rassemble au moins une personne par département (44, 49, 56, 22, 35, 29) ; il se réunira une fois par trimestre. *Odile, René, Annick, Françoise, Denis, Daniel* en font déjà partie. Première réunion deuxième quinzaine de février 2020. *Michel* va résumer de manière écrite la démarche.
- Faire appel systématiquement à Me LAFFORGUE et Me BARON pour nous accompagner pour chaque dossier. Le paiement des honoraires devrait rester indolore (assurance juridique, prélèvement sur les sommes gagnées).

Un document (RGPD) est signé par la victime.

Le Collectif continue d'effectuer le travail de terrain (visite et accompagnement des malades, suivi des pièces). Le cabinet d'avocat encadre la démarche, conseille, défend.

Rétablissement des indemnités journalières de Noël et Philippe

Noël et Philippe sont 2 adhérents du Collectif, reconnus en maladie professionnelle et à ce jour en arrêt de travail.

Ils perçoivent donc des indemnités journalières qui sont prolongées à chaque renouvellement de leur arrêt de travail par le médecin.

Fin décembre 2019, ils ont constaté que celles-ci leur avaient été suspendues sans qu'ils en soient informés et sans explication. L'intervention conjointe de Me LAFFORGUE et du Collectif auprès de la MSA Armorique a permis leur rétablissement, sans que l'on connaisse à ce jour la raison de cette suspension de versement.

Action surprise à la CPAM de ST BRIEUC

Accompagnée par le Collectif, Gisèle atteinte de parkinson, a déposé le 9 décembre 2019 un dossier de demande de reconnaissance auprès de la CPAM de ST BRIEUC.

Le 14 janvier, elle découvre qu'elle n'a pas perçu ses maigres indemnités journalières, sans information et sans justification.

Le 16 janvier, faute d'un rétablissement immédiat de celles-ci, à l'appel du Collectif et de Solidaires, une quarantaine de personnes ont occupé le hall d'accueil de la CPAM à ST BRIEUC ; elles ont obtenues le versement immédiat des indemnités journalières ; Gisèle, Serge et Michel ont rencontré 2 cadres de la CPAM.

Remarque : pour 3 personnes (Noël, Philippe, Gisèle) qui ont bénéficié de la solidarité, combien d'autres personnes isolées subissent cette situation ?

Actions de soutien à Philippe

Lundi 27 janvier à 14h, rassemblement de soutien au Tribunal de Grande Instance de VANNES à Philippe R., paysan à GUER (56).

Celui-ci a fait appel du refus du CRRMP de Bretagne de reconnaître sa maladie comme une maladie professionnelle due aux pesticides. Il est défendu par Me LAFFORGUE.

Nous appelons à nous réunir en soutien devant le TGI, 22 place de la république à VANNES.

Rencontre avec Mme MAILLARD MEHAIGNERIE, députée

le **10 janvier 2020**, 4 membres du Collectif (*Christian, Marie France, Henri et Michel*) ont rencontré Mme MAILLARD MEHAIGNERIE, députée d'Ille et Vilaine pendant 1h30.

Elle s'est montrée attentive à la description de l'action du Collectif, a réagi devant le manque d'information des malades par la MSA et a promis d'intervenir auprès de celle-ci.

3-Protection des riverains :

Publication des nouveaux textes encadrant les pesticides

Le décret (1) encadrant les chartes et l'arrêté (2) qui fixe en particulier les futures zones de non traitement sont parus au Journal Officiel le 29 décembre, en remplacement de celui du 4 mai 2017, annulé partiellement.

Pour y accéder, cliquer sur les liens suivants :

[arrêté pesticides du 27 déc. 2019](#)

[décret chartes pesticides](#)

Qu'en penser, qu'allons-nous faire ?

Deux réunions téléphoniques ont eu lieu. Henri et René y participaient au titre du Collectif. Les autres participants étaient ceux qui avaient engagé le recours en Conseil d'État contre l'arrêté de mai 2007 (Collectif Charentes, Solidaires, Eau et Rivières de Bretagne, Générations futures) avec la participation de François LAFFORGUE et de son cabinet d'avocats.

Les objectifs de cette réunion :

- avant le 26 janvier, nous collectons les documents utiles pour mettre à plat les arguments et stratégies à développer : failles diverses en particulier dans la protection des riverains, articulation entre l'arrêté ministériel et les chartes départementales
- le groupe initial va être élargi. Pour l'instant, l'UFC Que Choisir, Alerte des Médecins sur les Pesticides ont pris leur décision. France Nature Environnement doit se prononcer prochainement.
- D'autres démarches sont en train de se mettre en place parallèlement (Association des maires contre les Pesticides, Agir pour l'environnement). Nous recherchons des solutions pour permettre des collaborations entre les diverses démarches.
- les coûts prévisionnels seraient partagés par un plus grand nombre d'organisations
- le timing : le dépôt du recours devrait se faire avant le 27 février.

Échanges :

- la question de la force du vent est posée mais pas celle du sens du vent,
- il faudrait aussi parler de la pente du terrain, des doses utilisées

BETTON : réunion riverains et agriculteurs

Suite aux discussions engagées entre les Coquelicots, le Collectif et le maire de Betton, une réunion a rassemblé le **16 décembre 2019**, 25 agriculteurs (dont 5 en bio), une quinzaine de riverains de la commune M. GAUTIER, maire et L. BESSERVE, première adjointe.

Notre objectif est de faire connaissance, ensuite de rechercher ensemble les moyens d'éloigner les pesticides des habitations. L'idée n'est pas de débattre pour ou contre les pesticides, mais d'avancer concrètement ensemble.

Dans un climat d'écoute réciproque, cette première réunion a permis de faire connaissance.

Les points faisant débat (comme l'utilisation des pesticides et les ZNT) ont été seulement évoqués. Certains ont proposé la visite de leur ferme.

Il est prévu d'organiser une seconde réunion, sans la présence de la Mairie, entre agriculteurs et riverains. Nous attendons de recevoir la liste des fermes de Betton et le compte-rendu de la Mairie.

Ce sujet suscite la discussion : au-delà des positions de principe tenues en public par les agriculteurs, on s'aperçoit aussi que ceux-ci sentent la nécessité de changer de pratiques. Souvent, on les sent piégés par les coopératives qui ne proposent pas d'alternatives aux produits. Les dimensions des coopératives sont telles que les individus n'ont plus de pouvoir. Pour certains, il y a du confort à rester en conventionnel (passer en bio crée des perturbations dans les conditions de vie).

Les discussions agriculteurs – riverains deviennent vite très techniques ; d'où l'utilité de se former pour pouvoir discuter avec eux. Pour surmonter les tensions, penser à faire appel aux services d'un médiateur ou régulateur, ou à des membres du MAN (mouvement pour une alternative non-violente).

Jean Paul proposerait de former un groupe composé d'un paysan bio, d'un technicien (agrobio), d'un médiateur (psycho-médecin) pour aller rencontrer les paysans en souffrance, ne sachant plus comment faire.

Démarches à l'approche des municipales

Des membres des Coquelicots et du Collectif à BETTON, sont en train de formuler par écrit une liste de questions / engagements à soumettre aux futurs candidats aux municipales, concernant pesticides, agriculture, alimentation...

Elle sera communiquée à tous une fois la démarche aboutie.

Lien vers le pacte de transition énergétique proposé par Alternatiba :

<https://annuel.framapad.org/p/memostrategielocale>

Echanges entre nous :

- Cantines bio : revendication très importante pour créer un débouché à l'agriculture bio ; 20% en 2022 est un objectif ridiculement bas. C'est un choix politique.
- Denis interroge sur l'état d'avancement de l'alimentation bio dans les cantines (écoles, EPHAD), sur l'origine locale des produits.
- Jean Paul témoigne et Françoise confirme la mauvaise qualité des repas servis aux malades dans les hôpitaux ; les budgets alloués pour un plat sont très faibles...
- Les responsables politiques confondent souvent à dessein, bio, local, circuit court
- Intervenir en tant que Collectif à Thorigné-Fouillard dans les tables-rondes organisées par la mairie.

4- Evènements à venir :

				THEME	Organisateur
25-26 janv 2020		PLESCOP (56)	56	Expos et débats	FORUM SOCIAL LOCAL
11-févr.-20	20h30	CORNE (49)	49	projection de "la mort est dans le pré" et débat sur pesticides et santé	CEVA49
14-fevr-20	20h	PLOERMEL	56	Conférence débat sur le modèle agricole	
24-févr.-19	20h	GUIPRY MESSAC	35	Conférence débat sur le modèle agricole	
23-mars-20	20h	ANGERS	49	projection de "la mort est dans le pré" et débat sur pesticides et santé	Semaine alternatives aux pesticides
5-avr.-20		LE LANDREAU	44	Stand à Local alternative du Clip	CLIP

5- Evènements depuis le 11 décembre 2019 :

				THEME	Organisateur
13-janv.-20	MURS ERIGNE	49		Débat sur la sortie des pesticides avec la FNE49 et la Conf 49	Confédération paysanne 49
13-janv.-20	RENNES	35		Discussion avec une classe de seconde du Lycée E. ZOLA, sur les pesticides	

6- Liens et infos

- augmentation de 24% de l'achat de pesticides en 2019

<https://reporterre.net/L-usage-des-pesticides-est-en-forte-hausse>

- la protection illusoire des équipements de protection individuelle :

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/pesticides-protection-remise-en-question-travailleurs-agricoles-34772.php4#xtor=ES-6>

- Poulailers industriels

<https://www.bastamag.net/Poulets-elevages-industriels-volailles-agro-alimentaire-region-Bretagne>

7-Prochaine réunion :

Mercredi 4 mars 2020 à 20h00

Espace Anita Conti – 10 rue du Trégor –

35830 BETTON